

Conseil municipal de la ville de Seyssins du 27/03/2023

Transcription de l'Intervention de Fabrice Hugelé, maire de Seyssins

“ Le courage politique c’est aussi d’expliquer, c’est de dire, de faire le choix entre la vente de certains équipements, la vente de certains tènements et le choix de l’impôt. Bon ben nous on fait ce choix là ce soir, voilà, on aurait pu faire autrement, on aurait pu, vous parliez du tennis tout à l’heure, on aurait pu d’autorité décider de vendre le tènement du tennis, de faire un projet, alors je sais qu’il y a des bruits, des broncas qui se lèvent sur des informations qui sont bien peu fondées ou des propos qui ont peut-être été un peu déformés puisqu’autour du tennis il y a une discussion, un tour de table, et que la commune est allée voir le club parce que on a, peut-être, avec le club, et la proximité de la ligue, l’opportunité de travailler sur une optimisation des moyens, dans le contexte de raréfaction de l’argent public ça paraît être la moindre des choses qu’on se pose cette question là et qu’on pose sur la table des évolutions possibles ensemble pour à la fois valoriser les derniers bijoux de la commune voilà il n’y a pas beaucoup de parcelles il y en a deux c’est les dernières propriétés de la commune sur lesquelles on pourrait imaginer des choses, et en plus avec la volonté de favoriser comme on le fait sur toutes les associations, de favoriser l’expression sportive, le suivi etc... Voilà, on en est là, on n’en est pas là, heureusement pour la qualité du dialogue avec les clubs, si je puis dire, on n’en est pas là ce soir. Le choix qui a été fait c’est un choix de courage, c’est un choix de partager, voilà avec 76% de propriétaires encore une fois ces difficultés et d’agir sur un levier qu’on n’avait pas utilisé depuis 17 ans.”